

RELEVÉ DE DECISIONS CA ADFR OI du 15 septembre 2016

Etaient présents :

GAZAR Yanick, président	DIDIER Denise
MOREAU Alain, vice-président	NATIVEL Philippe
PINEAU Jean Paul, secrétaire	VERGEREAU Suzelle
CORBIERE Evelyne, secrétaire adjointe	WON FAH HIN Marie Rose
HOARAU Jean Yves, trésorier	
BAILLE Mélanie	

Représentation territoriale UNAFORIS : GIRIER Monique

Invité : GILLES Jean Yves

Etaient représentés :

VEFOUR Karl, trésorier adjoint : pouvoir donné à MOREAU Alain
COTTARD Colette : pouvoir donné à NATIVEL Philippe
HENRIETTE Clency : pouvoir donné PINEAU Jean Paul
POTHIN Frédéric : pouvoir donné à WON FAH HIN Marie Rose

Les décisions suivantes ont été actées :

- Volonté affirmée à l'unanimité de faire l'HEPASS
- Modalités de la fusion-crétion : les CA de l'EMAP et de l'IRTS ont voté le principe d'une fusion-crétion.

Les axes de travail ont été définis :

- ✓ **Volet politique et stratégique** : pourquoi le regroupement ?
 - Projet HEPASS (formalisé)
 - Projet de constitution de l'association et fonctionnement associatif : statuts, règlement intérieur, association, règlement général de fonctionnement, etc ...
 - Offre de formation (initiale, continue, ...)
- ✓ **Volet pédagogique** :
 - Projet pédagogique général (cf. travaux de la plateforme)
 - Projets pédagogiques par formation (maintien de l'existant avec adaptation au projet pédagogique général) et modifications à apporter selon les réformes
 - Offre de formation (initiale, continue...) avec un focus sur ME
- ✓ **Volet organisationnel** : quelle organisation pour le projet ?
 - Impacts RH : les dimensions à prendre en compte :
 - Statut collectif et droits associés

- Evolution des emplois, structuration des métiers / compétences (plan de formation...)
- Organisation du travail et management des équipes
- Dialogue social, climat social
- Bien-être au travail / risques professionnels
- Stratégie, politique et pratiques RH
- Anticiper ces impacts : diagnostic (2016 cf.Synéas)
- Association des IRP
 - ✓ **Volet économique** :
 - Anticiper les impacts budgétaires et financiers : diagnostic, expertise externe : commissaire aux comptes à la fusion-crédation
 - ✓ **Volet juridique** : quel accompagnement ?
 - Traité de fusion-crédation
 - Transfert des autorisations
 - Transfert des contrats
 -
 - ✓ **Volet qualité** :
 - Certification identique et démarches à croiser
 - ✓ **Volet communication** : interne et externe

Les audits ont été prévus pour une aide à la décision.

Le prochain CA aura lieu le jeudi 6 octobre à 17 heures. L'ordre du jour fixé est :

1. Rétro planning
2. Projet de fusion
3. Point sur audit RH
4. Modèle économique HEPASS
5. Charte plateforme UNAFORIS Réunion
6. Questions diverses

Le président



Le secrétaire

